

Mairie de VIEUX	<u>SEANCE DU 26 AOÛT 2014</u>	<u>ORDRE DU JOUR :</u> - Questions diverses
------------------------	--------------------------------------	---

Présents : Lionel BOUDGHENE, Matthieu CASTAN, Rose-Marie KURGOUALE , Guy LEGROS, Fanny LACASSAGNE, François MAURY, Annick PIEUX, Koosje SNOEK

Excusés : Glynis GRIFFITHS, Gaetan GÖBBELS

Secrétaire de séance : Marie ARTIGUES

L'an deux mille quatorze, le 26 août 2014 à 21h,

Le Conseil municipal de la ville de Vieux, dument convoqué par Madame le Maire le 20 août, conformément au Code général des collectivités territoriales – CGCT (article L 2121-7), s'est réuni au lieu ordinaire des séances.

I. Rétrocession d'une concession

Madame le Maire expose que M. PIEDELOUP Stéphane avait pris le 23 juin 2011 une concession au columbarium du cimetière communal pour l'urne contenant les cendres de son père Daniel PIEDELOUP (décédé en 2011), pour une durée de 15 ans et pour un montant de 250 euros. L'urne étant transférée par la famille à Blagnac, il souhaite rétrocéder la concession à la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident la rétrocession de la concession
- Acceptent de rembourser Monsieur PIEDELOUP au prorata des années restantes soit 12 ans, pour un montant de 200 euros
- Autorisent Madame le Maire à engager les démarches et signer toutes pièces s'y rapportant.

II. Limitation de vitesse

Madame le Maire expose que pour la sécurité des habitants, il est nécessaire d'abaisser la vitesse en agglomération à 30 km/h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition par 8 votes pour et 2 abstentions.

Un panneau sera posé à chaque entrée du village.

III. Rénovation de l'école

Le cahier des charges pour les travaux de rénovation de l'école ayant été validé par le Conseil Municipal, une commission appel d'offres est créée. Les membres désignés sont Guy Legros, Rose-Marie KURGOUALE, Lionel BOUDGHENE, Annick PIEUX. Cette commission est chargée d'adresser les appels d'offre et de les traiter.

IV. Projet Histoire et mémoire des Vieuxois

La commission vie associative expose son projet histoire et mémoire des Vieuxois consistant à la création de panneaux sur les lieux historiques de Vieux. La commission demandera une subvention au syndicat mixte de pays.

La séance est levée à 22h50